IMPACT SOCIAL PAR LE SPORT

SOCIO-SPORT : REPERES, PRATIQUES ET PERSPECTIVES

Travaux réalisés en 2024 et 2025

CHAPITRE 7

ÉVALUATION, MESURE D'IMPACT SOCIAL

Comprendre, piloter et objectiver les effets des actions socio-sportives.

Avec le soutien de :

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
AGENCE NATIONALE DU SPORT
PÔLE RESSOURCES NATIONAL SPORT INNOVATIONS

1. L’évaluation : une condition du socio-sport et un outil de pilotage

Le développement du socio-sport s’accompagne d’un enjeu croissant d’évaluation et de mesure d’impact social. Depuis plusieurs années, les structures sportives et socio-sportives sont de plus en plus nombreuses à mobiliser les activités physiques et sportives pour répondre à des problématiques sociales, éducatives, sanitaires ou professionnelles. Pourtant, les pratiques, les méthodes et les effets produits par ces actions restent encore insuffisamment connus, objectivés et partagés.
Dans ce contexte, l’évaluation ne doit pas être réduite à une obligation administrative ou à une demande des financeurs. Elle constitue d’abord une **aide au pilotage**, à la régulation et à l’amélioration continue des actions socio-sportives. Intégrée à une méthodologie de projet, elle permet au porteur de projet de vérifier l’atteinte de ses objectifs éducatifs, sociaux et sportifs, d’ajuster ses modalités d’intervention et de renforcer la cohérence entre les besoins des publics, les moyens mobilisés et les effets recherchés. La synthèse des JEF 2023 rappelle ainsi qu’une démarche d’évaluation intégrée dans une méthodologie de projet permet de s’assurer de l’atteinte des objectifs et constitue une aide au pilotage et à la régulation de l’action.
L’évaluation est également une condition de reconnaissance du socio-sport. Elle permet de rendre visibles des effets souvent difficiles à saisir : reprise de confiance, remobilisation, développement de compétences psychosociales, amélioration du lien social, évolution des comportements, mise en relation avec des partenaires, accès à des droits ou engagement dans un parcours d’insertion. Elle contribue ainsi à renforcer le rôle social du sport et à inscrire les acteurs dans une approche plus systémique du changement social.
Les travaux de capitalisation conduits par le **Pôle Ressources National Sport-Innovations** en 2023-2024 confirment cette évolution. Ils partent du constat que les dispositifs ayant pour ambition de produire un impact social du sport se sont multipliés, tandis que les croyances dans les vertus naturelles du sport reculent au profit du principe de **conditionnalité des effets sociaux du sport**. Autrement dit, le sport ne produit pas automatiquement des effets sociaux : ceux-ci doivent être analysés au regard des conditions concrètes de mise en œuvre, des publics accompagnés, des méthodes mobilisées et des ressources disponibles.

2. Évaluation et mesure d’impact : clarifier les termes

Les travaux menés dans le cadre des Journées nationales d’étude et de formation en socio-sport montrent qu’il existe encore une confusion fréquente entre plusieurs notions : suivi d’activité, évaluation, mesure des résultats et mesure d’impact.
Le **suivi d’activité** permet de rendre compte de ce qui a été réalisé : nombre de séances, nombre de participants, profils des publics, volume horaire, partenariats mobilisés, moyens engagés.
L’**évaluation** vise à apprécier la qualité, la pertinence, l’efficacité et la cohérence d’une action au regard de ses objectifs. Elle permet de comprendre si l’action fonctionne, pour qui, dans quelles conditions et avec quels ajustements possibles.
La **mesure des résultats** porte sur les effets immédiats ou observables à court terme : assiduité, évolution de la participation, satisfaction des publics, acquisition de compétences, reprise d’une activité régulière, entrée dans un parcours d’accompagnement.

La **mesure d'impact social** cherche à apprécier les conséquences plus larges et plus durables d'une action sur les personnes, les structures, les partenaires et les territoires. Elle interroge ce à quoi l'action contribue : insertion, santé, autonomie, lien social, égalité, cohésion territoriale, transformation des pratiques professionnelles ou évolution des politiques locales.
La synthèse JEF 2023 insiste sur ce point : la mesure d'impact n'est ni un simple suivi d'activité, ni un contrôle, ni un audit. Elle suppose d'évaluer les conséquences d'une action au regard de sa promesse sociale, en tenant compte du caractère multifactoriel des effets produits.
Les travaux du PRNSI renforcent cette clarification en montrant que les démarches d'évaluation du socio-sport sont traversées par des fonctions différentes, parfois complémentaires, parfois en tension. Une évaluation peut servir à diagnostiquer, piloter, valoriser, ajuster ou produire de la connaissance. La difficulté consiste donc à aligner la fonction recherchée, la méthode choisie et les ressources réellement disponibles.

3. Une démarche utile en interne et en externe

L'évaluation répond à plusieurs usages complémentaires. Elle permet d'abord de **mieux piloter l'action** : vérifier si les objectifs sont atteints, identifier les écarts, ajuster les séances, adapter les partenariats ou modifier les modalités d'accompagnement.
Elle permet ensuite de **produire de la connaissance** sur les pratiques socio-sportives. Cette dimension est essentielle dans un champ encore jeune, où les effets du sport ne peuvent pas être considérés comme automatiques. Les données recueillies, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, doivent être interprétées et croisées pour comprendre ce que l'action produit réellement.
Elle permet également de **valoriser l'action** auprès des partenaires, financeurs, institutions et équipes internes. Cette fonction de communication est importante, mais elle ne doit pas prendre le dessus sur la qualité méthodologique. La synthèse JEF 2025 rappelle que la fonction communicationnelle de l'évaluation prend souvent le dessus sous la pression de l'obligation de prouver l'impact, alors que la valorisation des résultats devrait intervenir dans un second temps, une fois que des données fiables ont été collectées.
Enfin, l'évaluation peut contribuer à la **transformation des pratiques professionnelles**. Elle oblige les structures à formaliser leurs objectifs, à expliciter leurs méthodes, à questionner leurs effets et à organiser une réflexion collective sur leurs actions. Les échanges issus des JEF 2023 indiquent que l'évaluation amène les associations à se poser des questions sur leurs pratiques professionnelles, même lorsque la culture de l'évaluation est encore peu installée dans les structures associatives.

4. Les cinq fonctions de l'évaluation

Les travaux présentés lors des JEF 2025, prolongés et structurés par la capitalisation du PRNSI, permettent de distinguer plusieurs fonctions de l'évaluation. Ces fonctions ne s'opposent pas ; elles peuvent se combiner selon les objectifs de la structure, le niveau de maturité du projet et les attentes des partenaires. Les travaux du PRNSI identifient cinq grandes fonctions : **diagnostic, gestionnaire, valorisation, conceptuelle et épistémique**.

La fonction diagnostique

Elle permet de recenser les besoins matériels, humains, financiers et partenariaux en amont de l'action. Elle aide à construire un état des lieux et à définir les priorités. Elle peut porter sur les besoins d'un public, les caractéristiques d'un territoire, les ressources disponibles ou les conditions de faisabilité d'une action.

La fonction gestionnaire

Elle permet d'analyser la manière dont l'action est pilotée collectivement : gouvernance, coordination, outils, responsabilités, circulation de l'information, suivi des publics et mobilisation des partenaires. Elle fait de l'évaluation un outil de management, d'organisation interne et de régulation collective.

La fonction de valorisation

Elle permet de rendre visibles les effets d'une action, de développer un plaidoyer, de convaincre des financeurs, de mobiliser de nouveaux partenaires ou de légitimer une démarche socio-sportive. Les travaux du PRNSI montrent que cette fonction est très fréquemment associée aux attentes des financeurs et peut parfois conduire à réduire l'évaluation à une logique instrumentale de reconduction des financements.

La fonction conceptuelle

Elle permet d'ajuster le projet à partir des retours de terrain. Elle cherche à comprendre les effets d'une action en lien avec ses conditions de mise en œuvre. Elle peut conduire à modifier une discipline, renforcer un partenariat, allonger la durée d'un cycle, adapter les horaires ou retravailler les objectifs.

La fonction épistémique

Elle vise à produire du savoir scientifique ou théorique sur les mécanismes déclenchés par l'engagement dans les pratiques sportives. Elle dépasse la seule vérification du bon fonctionnement d'un programme pour contribuer à une connaissance plus générale du socio-sport, éventuellement transférable à d'autres contextes, publics ou territoires.
Ces cinq fonctions sont utiles pour clarifier ce que l'on attend réellement d'une évaluation. Elles permettent aussi de repérer des tensions : par exemple, une évaluation conçue principalement pour valoriser une action auprès d'un financeur ne mobilisera pas nécessairement les mêmes indicateurs qu'une évaluation destinée à comprendre les conditions réelles de transformation des publics ou à produire de la connaissance scientifique.

5. Une démarche à adapter à la taille et à la maturité des structures

L'un des enseignements majeurs des travaux ISS, des JEF et du PRNSI est qu'il n'existe pas une seule manière d'évaluer une action socio-sportive. Les structures n'ont pas toutes les mêmes moyens

humains, financiers, méthodologiques ou partenariaux. Certaines disposent d'équipes dédiées, de partenariats universitaires ou de cabinets d'évaluation ; d'autres fonctionnent avec des moyens limités, une forte implication bénévole et peu de temps disponible.

L'évaluation doit donc être **proportionnée**. Elle doit tenir compte :

- de la taille de la structure ;
- du niveau de maturité de l'action ;
- des objectifs réellement poursuivis ;
- des publics accompagnés ;
- des moyens humains disponibles ;
- du temps mobilisable ;
- des compétences internes ;
- des attentes des partenaires et financeurs.

Les travaux du PRNSI montrent que les pratiques d'évaluation varient fortement selon trois dimensions : les **fonctions de l'évaluation**, les **méthodes de construction et de mise en œuvre**, et les **enjeux stratégiques et ressources disponibles**. Cette approche permet de comprendre pourquoi il n'est pas pertinent d'imposer un modèle unique : une évaluation doit être choisie en fonction de ce que la structure cherche à comprendre, de ce qu'elle peut réellement mettre en œuvre et des ressources dont elle dispose.

Les JEF 2025 insistent également sur l'idée d'un **cheminement progressif** : il ne faut pas chercher à tout évaluer d'un coup. Même les structures qui ont intégré l'évaluation depuis plusieurs années continuent d'ajuster leurs méthodes. L'enjeu est donc de construire une culture de l'évaluation par étapes, avec des outils accessibles, adaptés et appropriables par les équipes.

Les variables méthodologiques : choisir une méthode cohérente avec ses objectifs

La capitalisation du PRNSI apporte un éclairage important sur les variables méthodologiques de l'évaluation. Elle distingue trois niveaux : la **construction de la méthode**, le **recueil des données** et le **traitement ou l'analyse des données**.

La construction de la méthode peut être plus ou moins standardisée ou singularisée. Une structure peut s'appuyer sur un outil existant, une méthode déjà éprouvée ou, au contraire, construire une méthode spécifique adaptée à son action, à son public et à son territoire. Elle peut également adopter une approche plutôt descendante, portée par des évaluateurs ou financeurs, ou une approche plus participative, associant les équipes, les partenaires et parfois les bénéficiaires.

Le recueil des données peut lui aussi prendre plusieurs formes : questionnaires à distance, entretiens, observations, données administratives, récits de parcours, bilans avec les partenaires ou démarches plus immersives. Il peut être ponctuel ou longitudinal, centré sur le programme ou ouvert à d'autres dimensions de la vie des publics, comme la scolarité, l'emploi, la santé, la famille ou les sociabilités.

Le traitement et l'analyse des données peuvent enfin relever d'un simple constat, d'une recherche de corrélations ou d'une analyse plus fine des causalités. Dans le socio-sport, cette question est particulièrement importante : constater qu'un public évolue positivement ne suffit pas toujours à comprendre ce qui, dans l'action, a contribué à cette évolution.

Les travaux du PRNSI mettent ainsi en évidence la nécessité de mieux articuler les objectifs de l'évaluation avec les méthodes utilisées. Une évaluation destinée à valoriser une action auprès de financeurs ne nécessite pas toujours la même démarche qu'une évaluation cherchant à comprendre

les mécanismes de transformation d'un parcours individuel ou les effets d'un dispositif sur un territoire.

6. Trois étapes pour construire une démarche d'évaluation

Les travaux présentés lors des JEF 2023 permettent de formaliser trois étapes clés.

Préparer l'évaluation

La première étape consiste à définir l'objet de l'évaluation. Il s'agit de préciser ce que l'on cherche à comprendre : la qualité de l'action, ses effets sur les publics, son organisation, son modèle partenarial, son impact territorial, sa contribution à l'insertion ou encore son apport au projet associatif.

Cette préparation suppose de définir :

- les objectifs de l'évaluation ;
- les questions évaluatives ;
- les publics ou parties prenantes concernés ;
- les indicateurs ;
- les outils de collecte ;
- le calendrier ;
- le temps disponible ;
- le budget ;
- les personnes responsables.

Mesurer, collecter et analyser

La deuxième étape consiste à recueillir les données, puis à les analyser. Ces données peuvent être quantitatives : nombre de participants, taux d'assiduité, nombre de séances, évolution de la participation, sorties positives, orientation vers un partenaire, progression dans un parcours.

Elles peuvent également être qualitatives : entretiens, observations, récits de parcours, retours des éducateurs, paroles de bénéficiaires, analyse des relations avec les partenaires, évolution de la posture des publics ou transformation du fonctionnement interne de la structure.

Dans le socio-sport, les données doivent être interprétées avec prudence. Les effets produits sont souvent indirects, progressifs et multifactoriels. Ils dépendent du parcours des personnes, de leur environnement social, des partenaires mobilisés, de la durée de l'accompagnement et de nombreux facteurs extérieurs.

S'approprier les résultats

La troisième étape consiste à utiliser les résultats. Une évaluation n'a d'intérêt que si elle permet d'agir : ajuster l'action, améliorer l'accompagnement, faire évoluer les séances, renforcer les partenariats, sécuriser un financement, convaincre une institution ou diffuser une méthode.

Les JEF 2023 insistent sur cette phase d'appropriation : l'évaluation doit permettre d'utiliser les résultats, et pas seulement de produire un rapport.

Ressources associées

➔ [Lien vers la Typologie des méthodes d'évaluation de l'impact social du sport du PRNSI]

7. L'auto-diagnostic ISS : un outil d'évaluation de la maturité socio-sportive

Depuis 2022, le programme Impact Social par le Sport a développé un outil d'**auto-diagnostic en socio-sport**. Cet outil prend la forme d'un questionnaire en ligne générant un bulletin de réponse qui précise le niveau de maturité de l'action socio-sportive, selon cinq niveaux : non initié, débutant, intermédiaire, avancé, confirmé. Il délivre également des recommandations adaptées.
L'auto-diagnostic interroge principalement les **conditions structurelles** et **organisationnelles** de l'action socio-sportive. Il peut être utilisé à différents moments : au démarrage d'un projet, pendant sa mise en œuvre ou à la fin d'une action. Il constitue ainsi un outil d'aide au développement, plus qu'un outil de contrôle.
Les analyses menées à partir des premières réponses montrent que le développement de la maturité en socio-sport est un processus global. Les structures les moins avancées obtiennent généralement des scores faibles sur l'ensemble des dimensions, tandis que les structures les plus avancées obtiennent des scores élevés sur plusieurs dimensions : structure porteuse, cadre général de l'action, ingénierie de projet, compétences, alliances, modèle socio-économique.
Cet outil présente plusieurs usages possibles. Il peut aider les dirigeants de clubs à situer leur niveau de maturité, les accompagnateurs à construire un plan d'appui, les formateurs à identifier les besoins de montée en compétences, et les partenaires financeurs à mieux comprendre les conditions de qualité d'une action socio-sportive.

8. Vers un langage commun de l'évaluation socio-sportive

Les travaux du PRNSI et des JEF montrent que le champ du socio-sport a besoin d'un langage commun autour de l'évaluation. La multiplication des dispositifs, des acteurs et des méthodes rend nécessaire une meilleure lisibilité des démarches. Les travaux présentés lors des JEF 2023 mentionnent un mapping des acteurs, méthodes et outils existants, complété par des entretiens approfondis avec des associations socio-sportives, fédérations, cabinets d'évaluation et laboratoires.
La capitalisation du PRNSI donne une base structurante à cette ambition. Elle a été conduite dans le cadre de la feuille de route interministérielle **"Insertion par et dans le sport"** et avait pour objectifs d'établir un état des lieux des pratiques, de rendre compte de la diversité des méthodes, d'organiser le partage d'expériences et de proposer une grille de lecture commune. Elle s'est appuyée sur un mapping des acteurs, des méthodes et des outils, puis sur des entretiens bilatéraux approfondis avec treize associations socio-sportives et fédérations sportives ainsi que sept cabinets ayant mené des évaluations de projets socio-sportifs.

En 2025, cette dynamique se poursuit avec la volonté de construire une trajectoire commune. Les travaux menés dans le cadre de la feuille de route pour le développement de l'emploi et de l'insertion par et dans le sport ont permis de capitaliser sur les méthodes existantes. Une vingtaine d'entretiens avec des cabinets, laboratoires et structures socio-sportives ont abouti à une cartographie de six modèles d'évaluation, ainsi qu'à un outil interactif permettant aux acteurs de positionner leur démarche d'évaluation en 10 à 15 minutes.
L'objectif n'est pas de produire un référentiel unique et rigide applicable à toutes les actions. Les projets socio-sportifs sont trop divers pour être évalués selon un modèle uniforme. Il s'agit plutôt de construire un cadre commun, souple et adapté, permettant à chaque structure de choisir une démarche cohérente avec ses objectifs, ses moyens et son niveau de maturité.
Dans cette perspective, les travaux du PRNSI envisagent la construction d'une matrice articulant trois dimensions : la fonction recherchée, les variables méthodologiques et les ressources disponibles.
Cette matrice doit permettre à un acteur associatif, fédéral ou institutionnel d'identifier une démarche d'évaluation adaptée à son projet et à ses contraintes.

9. Une approche holistique de l'impact social

L'un des points forts des travaux ISS, PRNSI et JEF est d'insister sur la nécessité d'une approche **holistique** de l'évaluation. Il ne suffit pas de mesurer l'impact de l'action sur les seuls publics bénéficiaires. Les effets d'une action socio-sportive concernent également :

- la structure porteuse ;
- les éducateurs et salariés ;
- les partenaires ;
- les familles ;
- les institutions locales ;
- les clubs sportifs ;
- les territoires ;
- les politiques publiques locales.

Les JEF 2023 soulignent cette nécessité de ne pas se limiter à la mesure de l'impact sur les publics cibles, mais de prendre en compte l'ensemble des aspects de l'action ou du programme évalué, notamment l'impact sur l'écosystème des acteurs locaux et sur la structure porteuse elle-même. Cette approche est particulièrement importante dans le socio-sport, car les effets recherchés ne sont pas uniquement individuels. Une action socio-sportive peut produire des effets sur la coopération locale, sur les pratiques professionnelles, sur la reconnaissance du club ou de l'association, sur l'accès aux droits, sur les modalités d'accueil des publics ou sur l'évolution des représentations entre acteurs sportifs et acteurs sociaux.

10. Exemples et illustrations issus des travaux ISS et JEF

Plusieurs exemples présentés dans les JEF permettent d'illustrer la diversité des démarches d'évaluation.

Rebonds! s'est historiquement structuré autour de pratiques d'évaluation, avec des ressources humaines dédiées et des travaux menés avec des laboratoires universitaires. Une étude universitaire portant sur le lien entre les pratiques éducatives, la scolarité et l'impact sur les bénéficiaires a été réalisée sur trois ans, avec 302 réponses d'enseignants et un taux de réponse de 40 %. Ces travaux ont permis de produire de la connaissance, mais aussi de diffuser la mesure d'impact dans l'écosystème de l'association, notamment auprès de l'Éducation nationale.

Ressources associées

➔ **Lien vers la facilitation graphique des évaluations de Rebonds!**

La **Fédération Française des Clubs Omnisports** a également développé une démarche d'accompagnement des clubs sur l'analyse des projets et leur évaluation. L'étude opérationnelle débutée en 2021 avec quatre clubs expérimentateurs a permis de réaliser un panorama à 360 degrés, en combinant questionnaires et entretiens, puis de formuler des préconisations générales et individualisées.
Les JEF 2025 mettent aussi en avant l'exemple de démarches de recherche intégrées, comme les conventions CIFRE, qui permettent d'articuler recherche universitaire, évaluation et structuration interne. L'exemple présenté par Drop de Béton montre qu'une doctorante peut consacrer une partie de son temps à la mesure d'impact au sein d'une structure socio-sportive et une autre partie à la recherche, dans une logique de production de connaissances et d'amélioration des pratiques.

SYNTHÈSE

Ce que disent les chercheurs

Les travaux de recherche et les synthèses des JEF rappellent que l'évaluation est une condition de structuration du socio-sport. Elle ne doit pas être réduite à une obligation administrative ou à une demande des financeurs. Elle doit d'abord permettre de comprendre ce que produit une action, pour qui, dans quelles conditions, avec quels effets et avec quelles limites.
François Le Yondre, dans son intervention **« Abou s'élève ; ou comment rendre utiles les sciences sociales du socio-sport sans les dévoyer ? »**, interroge précisément la place de la recherche dans un champ orienté vers l'action. Les sciences sociales peuvent être utiles au socio-sport lorsqu'elles permettent de comprendre les trajectoires des publics, les effets réels des dispositifs, les conditions de l'accompagnement, les rapports de pouvoir et les limites des actions. Elles risquent en revanche d'être dévoyées lorsqu'elles sont mobilisées uniquement pour légitimer un projet, produire une preuve d'efficacité ou répondre à des attentes institutionnelles de communication.
Les travaux du PRNSI sur la capitalisation des méthodes et outils de mesure de l'impact social du sport rejoignent cette vigilance. Ils montrent que les démarches d'évaluation peuvent avoir plusieurs fonctions : diagnostic, pilotage, valorisation, production de connaissances, ajustement du projet.
L'enjeu est d'aligner la fonction recherchée, la méthode utilisée et les ressources réellement disponibles. Une petite structure ne peut pas être évaluée avec les mêmes moyens qu'un programme national ; une action de remobilisation ne doit pas être jugée uniquement à partir d'indicateurs de retour rapide à l'emploi.
Les chercheurs invitent enfin à conserver une approche critique de l'impact. Mesurer ne signifie pas

seulement compter. Il faut pouvoir contextualiser les données, interpréter les effets, comprendre les parcours et reconnaître que les transformations produites par le socio-sport sont souvent progressives, indirectes et multifactorielles.

✓ Ce qu'il faut retenir

L'évaluation et la mesure d'impact social sont devenues des enjeux majeurs de structuration du socio-sport. Elles ne servent pas seulement à rendre compte d'une action auprès des financeurs : elles permettent aussi de mieux comprendre ce que produit une action socio-sportive, de la piloter, de l'améliorer et de renforcer sa légitimité.

Les travaux d'ISS, du PRNSI et des JEF rappellent que l'évaluation doit être distinguée du simple suivi d'activité. Compter le nombre de séances, de participants ou de partenaires mobilisés est nécessaire, mais insuffisant. L'évaluation doit permettre d'interroger la cohérence de l'action, ses effets sur les publics, son utilité pour la structure porteuse, son impact sur les partenaires et sa contribution au territoire.

L'apport du PRNSI est particulièrement structurant : il invite à choisir une démarche d'évaluation en fonction de trois dimensions complémentaires — les fonctions poursuivies, les choix méthodologiques et les ressources disponibles. Cette approche permet de dépasser l'idée d'un modèle unique d'évaluation et d'accompagner les structures vers des démarches adaptées à leurs objectifs, à leur niveau de maturité et à leurs moyens.

Pour ISS, l'enjeu est donc double : poursuivre la production d'outils accessibles, comme l'auto-diagnostic ou les référentiels de qualité, et accompagner les acteurs dans l'appropriation progressive d'une culture de l'évaluation. Cette culture doit rester au service de la qualité des actions, de l'amélioration des pratiques et de l'utilité sociale du socio-sport.

🛠 Bonnes pratiques / conditions de réussite

Une démarche d'évaluation pertinente doit être pensée dès la conception du projet. Elle doit aider la structure à répondre à quelques questions simples : que veut-on comprendre ? Quels effets souhaite-t-on observer ? Pour qui évalue-t-on ? Quels outils sont réalistes au regard des moyens disponibles ? Comment les résultats seront-ils utilisés ?

L'évaluation doit également être proportionnée. Une petite structure n'a pas nécessairement besoin d'une mesure d'impact complexe pour progresser. Elle peut commencer par quelques indicateurs simples, des bilans réguliers, des observations de terrain, des retours de bénéficiaires et des échanges avec les partenaires. L'essentiel est que la démarche soit utile, régulière et appropriable par les équipes.

Il est recommandé de croiser des données quantitatives et qualitatives. Les indicateurs chiffrés — nombre de participants, assiduité, orientations, sorties positives — doivent être complétés par des éléments plus qualitatifs : récits de parcours, verbatim, observations, évolution des comportements, retours des éducateurs, témoignages des partenaires ou transformations des pratiques professionnelles.

La co-construction constitue également une condition importante. Associer les équipes, les partenaires, les bénéficiaires et les financeurs à la définition des critères d'évaluation permet de produire des données plus pertinentes et de transformer des ressentis ou intuitions de terrain en éléments objectivés.

Enfin, une évaluation utile doit donner lieu à une appropriation collective. Les résultats doivent être partagés, discutés et utilisés pour ajuster l'action, améliorer l'accompagnement, former les équipes, renforcer les partenariats, valoriser le projet ou sécuriser de nouveaux financements.